Inscription de titres non cotés sur un compte-titres ordinaire/PEA/PEA-PME

Étape 1 / Vérifiez tout d'abord que vous répondez aux questions suivantes

- Pour une inscription de titres non cotés sur votre PEA ou PEA-PME, vous devez vérifier qu'ils sont éligibles au compte concerné (une Attestation de propriété et d'éligibilité établie par la société doit être fournie à Fortuneo Annexe 2).
- Vous ne devez pas détenir ou avoir détenu, vous ou votre entourage familial, directement ou indirectement, plus de 25% du capital de la société concernée au moment de l'opération ou à un moment quelconque au cours des 5 dernières années.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

Étape 2 / Joignez obligatoirement les pièces justificatives selon le type d'inscription souhaitée (cochez la case correspondante à votre cas)

	Augmentation de capital	Achat auprès d'un tiers	Création de société	Financement participatif	Pour ne rien oublier, cochez les cases au fur et à mesure
Lettre d'engagement (modèle en annexe 1)	Х	Х	Х	Х	
RIB original du compte à créditer (de la société ou de l'actuel propriétaire des titres dans le cas d'un achat auprès d'un tiers)	Х	Х	Х	х	
Assurez-vous de disposer du montant nécessaire à l'inscription sur la poche espèces du PEA ou du PEA-PME ou sur le compte espèces rattaché au CTO.	Х	х	х	Х	
Assurez-vous de disposer du montant nécessaire à la facturation (300€).	Х	Х	Х	Х	
Statuts signés	Х	Χ	X	Χ	
KBIS de moins de 3 mois	Χ	X	X	X	
Procès-verbal de l'assemblée générale (sauf société à capital variable)	Х			Х	
Ordre de mouvement visé et tamponné par la société		Х		Х	
Bulletin de souscription	Х	Х	Х	Х	

Si vous souhaitez inscrire vos titres non cotés sur votre compte-titres ordinaire, nous vous informons que la lettre d'engagement ainsi que l'attestation de propriété et d'éligibilité ne sont pas nécessaires.

Si la société n'est pas encore créée, les statuts en cours de constitution devront nous être transmis en lieu et place de l'extrait KBIS. Ce dernier devra ensuite nous être communiqué dans les meilleurs délais pour régularisation.

A LE VIREMENT SERA RÉALISÉ UNIQUEMENT SI LE DOSSIER EST COMPLET ET LES DOCUMENTS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE TRANSMIS EN FRANÇAIS

Étape 3 / Pour une inscription de TNC sur un PEA ou PEA-PME, joignez obligatoirement l'attestation de propriété et d'éligibilité (modèle en annexe 2), dans un délai de <u>2 mois</u> suivant le virement.

Sans réception de ce document dans les délais impartis, les fonds devront être reversés sur le compte espèces rattaché au PEA ou PEA-PME sous un délai de 7 jours. Dans le cas contraire et conformément à la réglementation, le défaut de reversement constitue un désinvestissement **pouvant** entraîner la clôture du PEA ou PEA-PME avec transfert sur un compte-titres ordinaire.



le soussigné(e) :

ANNEXE 1

Lettre d'engagement du titulaire du PEA ou PEA-PME

Inscription de titres de sociétés non cotées sur un PEA ou PEA-PME

À compléter, dater, signer et à renvoyer dans une enveloppe affranchie à : Fortuneo - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9. Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

TITULAIRE
CIVILITÉ : M. Mme Mile
Nom
Prénom
Nom de naissance
Adresse de résidence
Code postal
Titulaire du PEA ou PEA-PME n°
MANDAT
Donne mandat par les présentes à Fortuneo teneur de compte ou tout prestataire habilité par cette dernière à :
☐ Prélever la somme de 💹 📗 📗 📗 📗 et sur la poche espèces de mon PEA ou PEA-PME en vue d'acquérir
à la date du _ _ / _ _ / 20 _ _ , les Titres suivants :
Dénomination de la Société émettrice
Adresse du Siège social
Nombre de Titres non cotés _ _ Prix unitaire _ _ €
Nature des Titres non cotés : Parts sociales Actions Certificats d'investissement Obligations non cotées remboursables en actions (cotées ou non cotées) Titres participatifs et obligations à taux fixe offerts sur une plateforme de financement collaboratif Minibons offerts sur une plateforme de financement collaboratif
Ces titres proviennent :
d'une souscription à la création de la société émettrice ;
d'une souscription à l'émission de titres de dette de la société, lesdits titres faisant ou ayant fait l'objet d'une offre proposée par l'intermé-
diaire d'un prestataire de services d'investissement ou d'un conseiller en investissement participatif au moyen d'un site Internet remplissant
les caractéristiques fixées par le règlement général de l'AMF (plateforme de financement collaboratif) ;
d'une souscription à l'augmentation du capital de la société émettrice ;
☐ d'un achat auprès d'un tiers : - Nom du tiers cédant
- Nom au tiers cédant
- Prenom du tiers cedant
La règlement de l'apération sora directement effectué par Fortunes à la Société émottrice ou à la personne me cédant ses titres

Les titres figureront dans le PEA ou PEA-PME dès que j'aurai remis à Fortuneo une lettre d'attestation délivrée par la société émettrice des titres qui certifie d'une part, la réalité de la souscription ou de l'achat, et d'autre part, pour le PEA ou PEA-PME, l'éligibilité des titres, permettant ainsi à Fortuneo d'enregistrer les titres dans le PEA ou le PEA-PME.

Les informations personnelles recueillies dans le présent formulaire, et ultérieurement, font l'objet de traitement par Fortuneo et/ou ses prestataires à des fins de gestion de la relation clientèle, des produits et services souscrits. Elles peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo, toutes sociétés du Groupe auquel elle appartient ou ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, en écrivant à FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9 (en savoir plus : se reporter à la Politique de confidentialité disponible sur le site internet de Fortuneo).



SIGNATURE

Je certifie que je ne possède ni n'ai possédé, directement ou indirectement au sein de mon groupe familial plus de 25% des droits dans les bénéfices sociaux de la société au moment de l'opération ou à un moment quelconque au cours des cinq dernières années. Je m'engage : dans l'hypothèse, seule applicable pour un PEA PME, de la cession de titres offerts sur une plateforme de financement collaboratif (obligations à taux fixe, titres participatifs, minibons), à notifier cette cession à la plateforme et à la société émettrice ; à reverser immédiatement sur le compte espèces de mon PEA ou de mon PEA-PME les sommes prélevées en vue d'une souscription ou d'un achat, dès lors que la Société émettrice ne fournit pas l'attestation dans les deux mois qui suivent cette souscription ou cet achat. Le défaut de reversement constitue un désinvestissement qui peut entraîner la clôture du plan ; donner instruction à la Société émettrice de verser sur mon PEA ou PEA-PME les produits provenant des titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus ; informer sans délai à Fortuneo de tout franchissement du seuil de 25 % ; s'engager à ne pas employer les sommes versées sur le plan à l'acquisition de titres détenus hors de ce plan par lui-même, son conjoint ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou ses ascendants ou descendants ; indiquer par écrit à Fortuneo tout mouvement (cession, remboursement, etc.) affectant les titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus (en précisant la nature et le nombre des titres cédés ou remboursés ainsi que la date de la cession ou du remboursement et, le cas échéant, l'identité de l'acquéreur) ; à fournir la valorisation des titres préalablement à chaque retrait ou à la clôture du PEA PME, ainsi qu'à toutes les dates imposées par la réglementation pour l'application des différents prélèvements existants ; verser immédiatement dans le PEA ou le PEA-PME le produit provenant de la cession ou du remboursement ; obtenir de la société émettrice l'attestation de propriété et d'éligibilité établie par ses soins dans un délai de deux mois à compter de la date d'acquisition des titres. À défaut de réception par Fortuneo, dans les deux mois suivant le virement, de l'attestation de propriété et d'éligibilité établie par la société émettrice, je m'engage à reverser immédiatement sur le compte espèces rattaché au PEA ou PEA-PME les sommes initialement prélevées en vue de la souscription. Je reconnais être informé(e) que le défaut de reversement constitue un désinvestissement pouvant entraîner la clôture du PEA ou PEA-PME. De même, je reconnais que dans le cadre d'un achat auprès d'un tiers, le défaut de réception de l'attestation de propriété et d'éligibilité dans les deux mois suivant le virement constitue un désinvestissement pouvant entraîner la clôture du PEA ou PEA-PME.

Fait à	Signature.
Le _/ / 20 _ _	
	×

ANNEXE 2

Attestation de propriété et d'éligibilité

Titres de sociétés non cotées sur un PFA ou PFA-PMF

À compléter, dater, signer par la société émettrice et à renvoyer au titulaire pour remise <u>dans une enveloppe affranchie à</u> : Fortuneo - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.

Nous vous conseillons d'en conserver une copie.

A RENVOYER À L'ACTIONNAIRE POUR REMISE À FORTUNEO DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS MAXIMUM À COMPTER DE LA DATE D'ACQUISITION DES TITRES. LE DÉFAUT DE REMISE DE L'ATTESTATION DANS LE DÉLAI ENTRAÎNE L'OBLIGATION POUR LE TITULAIRE DE REVERSER LES FONDS SUR LE PEA OU PEA-PME. LE DÉFAUT DE REVERSEMENT ENTRAÎNE LA

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	
Dénomination de la Société émettrice	
TITULAIRE	
CIVILITÉ : M M ^{me} M ^{lle} Nom	
Titulaire du PEA ou PEA-PME n° _	
ATTESTATION	
Par la présente, nous attestons que la Société émettrice a été informée de l'affectation des titres suivants sur le PEA ou le PEA-PME ouvert par le Titulaire auprès de Fortuneo :	:
Nombre de Titres non cotés : Parts sociales Actions Certificats d'investissement Obligations non cotées remboursables en actions (cotées ou non cotées) Titres participatifs et obligations à taux fixe offerts sur une plateforme de financement collaboratif Minibons offerts sur une plateforme de financement collaboratif	3
Ces titres proviennent :	
d'une souscription à la création de la société ; d'une souscription à l'augmentation du capital de la société sans droit préférentiel de souscription ; d'un achat auprès d'un tiers, rendu opposable à la société ; d'un e souscription à l'émission de titres de dette de la société, lesdits titres faisant ou ayant fait l'objet d'une offre proposée par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement ou d'un conseiller en investissement participatif au moyen d'un site Internet remplissant les	5
caractéristiques fixées par le règlement général de l'AMF (plateforme de financement collaboratif).	
Ces titres sont devenus la propriété du Titulaire en date du _ _ / _ / 20 _ _ conformément à la date mentionnée sur le registre des associés/actionnaires.	
La société émettrice s'engage : à informer sans délai Fortuneo, dont les coordonnées figurent ci-dessus, de tout mouvement (cession, attribution remboursement,) qui pourrait intervenir sur ces titres affectés au PEA ou PEA-PME ; à verser l'ensemble des produits (revenus, rembourseme	

etc.) provenant de ces titres affectés au PEA ou PEA-PME afin qu'ils soient portés par Fortuneo au crédit du PEA ou du PEA-PME du Titulaire. La société émettrice reconnaît être informée : que toute information erronée, manquement aux engagements ci-dessus ou à la règlementation

applicable est susceptible d'entraîner, à titre de sanction, la clôture du PEA ou du PEA-PME du Titulaire par l'établissement gestionnaire ou l'administration fiscale française ; qu'une fiscalité spécifique est appliquée au PEA ou au PEA-PME ; que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire prévu aux articles 117 quater et 125 A du CGI ne s'applique pas aux revenus perçus dans un PEA ou PEA-PME; que si le titulaire du Plan transfère son domicile fiscal hors de France dans un Etat autre qu'un Etat ou Territoire Non Coopératif, les dividendes de titres non cotés de sociétés françaises qui sont versés dans un PEA/PEA-PME détenu par un non-résident sont soumis à la retenue à la source prévue à l'article 119 bis 2 du CGI sur la totalité de leur montant et que cette retenue à la source est prélevée par la société émettrice, établissement payeur des dividendes, au moment de leur versement effectif ; que l'Imprimé Fiscal Unique (IFU) destiné à l'administration fiscale française et au Titulaire est établi uniquement par Fortuneo en fonction des évènements intervenants sur le PEA ou le PEA-PME



Déclarations spécifiques au PEA-PME. Par la signature des présentes, la société émettrice déclare : qu'elle satisfait aux conditions prévues aux articles L.221-32-2 2° et D221-113-5 du Code Monétaire et Financier (CoMoFi) ; qu'elle satisfait aux conditions d'éligibilité prévues à l'article L.221-32-2 5° du CoMoFi, à savoir : elle a son siège en France, dans un Etat membre de l'Union européenne, en Islande, en Norvège ou au Liechtenstein et, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent (ou elle est une entreprise nouvelle bénéficiant de l'article 44 sexies du Code Général des Impôts (CGI) ou une société de capital-risque relevant de l'article 208 3° septies du CGI) ; occuper moins de 5000 personnes⁽¹⁾ et ; réaliser un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2000 millions d'euros⁽¹⁾; le cas échéant, sa capitalisation boursière est inférieure à un milliard d'euros ou l'a été à la clôture d'un au moins des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la Société émettrice ; que les données retenues pour apprécier les seuils précités sont celles afférentes au dernier exercice comptable et aux quatre exercices comptables précédant l'exercice précité, déposé au greffe du Tribunal de commerce ou rendu public par un dispositif équivalent, qui précède la date d'acquisition des titres mentionnée ci-avant.

Les informations personnelles recueillies dans le présent formulaire, et ultérieurement, font l'objet de traitement par Fortuneo et/ou ses prestataires à des fins de gestion de la relation clientèle, des produits et services souscrits. Elles peuvent être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo, toutes sociétés du Groupe auquel elle appartient ou ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant à leur usage à des fins de prospection commerciale, en écrivant à FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9 (en savoir plus : se reporter à la Politique de confidentialité disponible sur le site internet de Fortuneo).

(1) Les conditions d'effectif, de chiffre d'affaires et de total de bilan de la société émettrice des titres inscrits au plan sont appréciées dans les conditions définies aux articles D221-113-6 du CoMoFi. Lorsque la société émettrice des titres a pour objet principal de détenir des participations dans d'autres sociétés, elle déclare que les conditions mentionnées ci-avant sont respectées par elle-même et également au niveau de chacune des sociétés dans laquelle elle détient des actions ou parts.

SIGNATURE		
Fait à		_
Cachet de la société émettrice.	Signature d'un représentant habilité :	
	Nom	
	Prénom	
×	Qualité	_
	×	